RAPPORT D'ACTIVITÉS
AU 31 MARS 1988

SOGIC

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DES INDUSTRIES CULTURELLES
QUÉBEC

89-01098/

LETTRE À LA MINISTRE

Le 11 octobre 1988

Madame Lise Bacon
Ministre des Affaires culturelles
et vice-première ministre
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande-Allée Est
Québec (Québec)

Madame,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport d'activités de la Société générale des industries culturelles pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1988. Ce document est produit selon les dispositions de la loi de notre société.

On sait, en effet, que c'est exactement depuis le 30 mars 1988 que la société s'est vu octroyer un mandat élargi avec la fusion de deux sociétés de développement culturel pour former la Société générale des industries culturelles (SOGIC). Aussi, le présent rapport constitue essentiellement le rapport d'activités de l'ex-SODICC étant donné que la SOGIC, à la date du 31 mars 1988, n'a qu'une seule journée d'existence.

Veuillez agréer, madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général

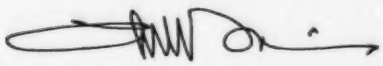

CHARLES DENIS

LES AUTORISATIONS AU TITRE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES ONT ATTEINT CETTE ANNÉE DES SOMMETS ENCORE JAMAIS ÉGALÉS.

MOT DU PRÉSIDENT

Le rapport d'activités 1987-88 marque un point tournant dans l'action du Gouvernement du Québec dans le champ des industries culturelles. En effet, à la toute fin de cette année financière, nous assistons à la création de la nouvelle Société générale des industries culturelles, la SOGIC. Nous clôturons donc ici les activités de l'ex-SODICC (Société de développement des industries de la culture et des communications) et nous inaugurons une ère nouvelle où trois différents organismes québécois à vocation économique, œuvrant dans le champ culturel, sont maintenant intégrés en vue d'une action mieux concertée et plus cohérente.

Dorénavant le mandat de la Société comprend trois volets soit : l'aide au cinéma québécois, le financement des entreprises de la culture et des communications et le soutien des activités des entreprises sur les marchés extérieurs.

Ce rapport fait état essentiellement des activités reliées au secteur du financement des entreprises de la culture et des communications, compte tenu que le rapport d'activités 1987-88 du secteur cinéma constitue un document spécifique.

DES EFFORTS DE DÉVELOPPEMENT SIGNIFICATIFS POUR L'AVENIR

Les autorisations au titre du financement des entreprises a atteint cette année des sommets encore jamais égalés, soit 15 591 750 $, ce qui constitue une croissance de près de 50 % comparativement à l'exercice financier précédent. Cette augmentation reflète bien le dynamisme du milieu et la santé financière générale des entreprises qui ne cesse de se raffermir.

L'effort soutenu de développement industriel qui a marqué les activités de la Société ces dernières années a porté fruit. L'année 1987-88 est sous le signe de l'expansion puisque 62 % des autorisations concerne des projets de développement des entreprises avec des prêts totalisant 9 645 250 $. Les cas de sauvetage sont de plus en plus rares et ne représentent maintenant que 7 % du portefeuille.

D'autre part, le volume des prêts identifiés comme priorités dans notre plan de développement compte pour près du tiers des autorisations, soit 4 841 500 $. Ces indicateurs de performance confirment notre dynamisme et notre disponibilité auprès des secteurs qui sont de notre ressort.

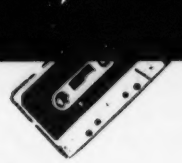

Le renouvellement de la clientèle ainsi que la diversification des interventions se confirment encore cette année. En effet, plus de la moitié des 84 interventions réalisées touchent à des entreprises avec lesquelles la Société en est à sa première « relation d'affaires ». Plus que jamais, la SOGIC se veut à l'écoute des besoins des entreprises de la culture, du patrimoine et des communications et sa clientèle se diversifie d'années en années.

Bien que nous soyons satisfaits de notre performance, nous sommes conscients que des efforts soutenus doivent être déployés pour assurer une continuité dans la croissance de nos interventions et dans l'atteinte de nos objectifs de développement industriel. C'est pourquoi de nouvelles priorités orienteront cette année nos activités et nous permettront aussi d'améliorer encore davantage notre rôle de « développeur ».

L'avoir de l'actionnaire a diminué en 1987-88 de 1 405 452 $ par rapport à l'année dernière, soit une diminution de 7,5 %. Cet état de fait est dû uniquement à une augmentation de 2 061 540 $ au poste « provision pour pertes sur prêts et sur participation au capital-actions d'entreprises ». En autres, deux de nos participations au capital-actions dans le secteur du disque ont rencontré des difficultés financières. L'une d'elles provisionnée à 100 %, soit 1 788 460 $, est en cours de restructuration financière. Un plan de redressement a été établi et on prévoit le point de rentabilité au cours de son exercice financier 1989/1990.

Le bilan de cette année qui clôture la fin du premier cycle de vie de la Société m'amène à souligner la collaboration de plusieurs intervenants qui ont contribué à ce qu'est devenue la SOGIC. Je veux d'abord remercier monsieur Pierre-A. Deschênes pour son travail en tant que président-directeur général de la SODICC durant plus de 4 ans ainsi que monsieur Guy Bouthillier pour son dynamisme en tant que vice-président. Je tiens aussi à remercier les administrateurs de la Société, à savoir mesdames Marie Gagnon et Micheline L'Espérance-Labelle ainsi que messieurs Jean Chouinard, Jean-Guy Lavigne, Guy E. René et Robert Vinet pour leur dévouement et leur soutien constant.

Permettez-moi enfin de souligner la qualité et la compétence de l'équipe en place, équipe en laquelle les intervenants peuvent trouver expertise et ouverture à des projets novateurs.

Mes remerciements vont également à la ministre des Affaires culturelles et vice-première ministre, madame Lise Bacon et au ministre des Communications, monsieur Richard French, pour leur appui dans la bonne marche de notre mission.

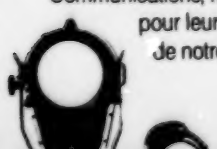

UN NOUVEAU DÉPART

La création de la SOGIC, au-delà de la restructuration administrative qu'elle implique, provoquera un nouvel élan dans le soutien fourni par les pouvoirs publics aux industries culturelles. Avec des outils mieux adaptés aux besoins, la nouvelle Société est maintenant en mesure de répondre plus adéquatement aux défis du développement économique des industries culturelles. Résolument ouverts sur les marchés extérieurs et mettant l'accent sur l'excellence de la création et sur les efforts accrus de commercialisation, nous sommes convaincus que, tous ensemble, nous travaillons à l'essor culturel du Québec.

AVEC DES OUTILS MIEUX ADAPTÉS AUX BESOINS, LA NOUVELLE SOCIÉTÉ EST MAINTENANT EN MESURE DE RÉPONDRE PLUS ADÉQUATEMENT AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES INDUSTRIES CULTURELLES.

RAPPORT DES OPÉRATIONS

SOUS LE SIGNE DE LA CROISSANCE

1987-88 : RECRUDESCENCE DE LA DEMANDE ET DIVERSIFICATION DE LA CLIENTÈLE.

L'année 1987-88 se différencie des années antérieures par une recrudescence de la demande puisque 84 autorisations ont été accordées.

Historiquement, les priorités d'actions identifiées au plan de développement comptaient pour le tiers des interventions annuelles. Cette année, 31 % des interventions sont reliées aux secteurs prioritaires ce qui confirme cette tendance. De plus, toutes les priorités mentionnées au plan de développement ont répondu à des besoins. Cependant, notre lecture industrielle de chacun des secteurs nous amène à modifier deux des priorités pour la prochaine année dans le but de mieux atteindre nos objectifs : le secteur de l'édition dans le domaine du livre et celui de la câblodistribution.

Un tour d'horizon des différents secteurs nous permet de faire un bilan qualitatif de l'année écoulée et de voir dans quelle mesure nos objectifs institutionnels ont été atteints.

Les deux secteurs de loin les plus importants en terme de volume d'autorisations sont les arts d'interprétation et l'audiovisuel. Le secteur des arts d'interprétation qui représente historiquement plus du tiers de la clientèle atteint cette année 51 % des autorisations totales de la SOGIC pour un montant de 6 575 050 $. La nature de ces 42 interventions est très diverse, allant du financement de besoins de trésorerie résultant de productions de spectacles, du soutien au développement de carrière jusqu'à des prêts pour des équipements maintenant nécessaires à la réalisation de spectacles. Il faut rappeler que ce secteur regroupe plusieurs disciplines telles que le théâtre, la danse, la musique, les variétés, les événements majeurs, etc.

Le secteur audiovisuel est demeuré stable quant au nombre d'interventions, soit 14 comparativement à 16 l'année précédente. Cependant le montant total alloué à ce secteur a pratiquement doublé toujours par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 4 694 500 $. La nature des interventions visait à aider les entreprises à réaliser des projets améliorant leur positionnement sur le marché.

On constate encore cette année pour le secteur du livre une demande constante avec 7 interventions. Les montants impliqués atteignent cependant 1 280 000 $ soit presque le double de l'année précédente comme c'est le cas dans le secteur audiovisuel. Les interventions de ce secteur sont aussi diversifiées que l'édition de livres d'art à l'édition de jeux par exemple. L'objectif de l'amélioration du contrôle québécois en matière d'édition sous-tend chacune des interventions.

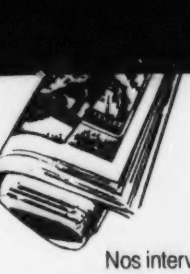

Nos interventions dans le domaine du disque sont le reflet des exigences technologiques de plus en plus grandes pour la réalisation de ces produits. Outre le dossier Disque Américc, les interventions de cet exercice consistent dans le financement de l'acquisition d'équipements auprès d'entreprises complémentaires de la chaîne de production d'un disque.

Le secteur du patrimoine, bien qu'aucune intervention financière n'ait été autorisée, a été un secteur actif. La fin des projets Thibodeau-Amyot par le biais du retrait de la société ainsi que la planification de l'élargissement du mandat de la société à la majeure partie du parc immobilier du ministère des Affaires culturelles, via la création d'un fonds du patrimoine immobilier, sont les deux activités essentielles au cours de l'année.

Du côté des industries des communications, c'est-à-dire aux chapitres de la radio, des télécommunications et de la télévision, interventions conditionnelles à une décision du CRTC, les autorisations ont porté sur l'amélioration des services existants dans des régions mal desservies et à la création de nouveaux canaux spécialisés. Dans ce secteur, le développement du logiciel est le plus important avec six autorisations totalisant 1 312 000 $. La SOGIC s'est encore donné cette année, comme objectif, la commercialisation de logiciel dans le but de contribuer au développement d'entreprises fortes économiquement.

Finalement, cherchant à répondre de plus en plus adéquatement et efficacement aux besoins des entreprises, dont les secteurs où nous sommes moins présents, la SOGIC entend prendre les initiatives nécessaires pour affiner ses outils comme la conduite d'études fondamentales, par exemple, sur l'implication des PME dans le financement des arts au Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert Daudelin
Directeur général
La cinémathèque québécoise

Charles Denis
Président-directeur général
SOGIC

Pierre Desjardins
Président
Vedel inc.

Sylvie Desrosiers
Auteure

Huguette Gauthier
Vice-présidente administration
Pemp inc.

Pierre Goyette
Président du conseil
Goyette Duhamel inc.

Albert Jessop

Richard Laferrière
Président
Coscient inc.

Robert Pilon
Directeur
Media culture

DIRECTION

Robert Brisebois
Vice-président

Michel d'Astous
Directeur de la planification
et des communications

Charles Denis
Président-directeur général

Michel Fortier
Secrétaire et directeur du service juridique

Huguette Bailly-Lallouz
Vice-présidente

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES INDUSTRIES CULTURELLES

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1988

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de la Société générale des industries culturelles au 31 mars 1988 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 3, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 27 mai 1988

BILAN

AU 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
ACTIF		
Prêts (note 4)	**14 518 909**	12 446 237
Participations au capital-actions d'entreprises (note 5)	**1 061 445**	2 977 445
Participation dans une société en commandite — à la valeur de consolidation (note 6)	**23 076**	862 529
	15 603 430	16 286 211
Encaisse et placements à court terme	**5 153 893**	2 421 416
Encaisse — dépôt en fidéicommis	**73 049**	—
Débiteurs	**64 987**	33 117
Immobilisations (note 7)	**147 901**	72 662
Autre élément d'actif		
Frais de mise en œuvre au coût amorti	**35 209**	52 814
	21 078 469	18 866 220
PASSIF		
Dépôt en fidéicommis	**73 049**	—
Fournisseurs et frais courus	**383 080**	124 816
Montants à verser en vertu des programmes d'aide (note 9)	**3 261 857**	—
Subvention reportée (note 10)	**24 531**	—
	3 742 517	124 816
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 11)	**19 500 000**	19 500 000
Surplus d'apport	**922 689**	922 689
Déficit	**(3 086 737)**	(1 681 285)
	17 335 952	18 741 404
	21 078 469	18 866 220

ENGAGEMENTS ET GARANTIES (note 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHARLES DENIS

PIERRE GOYETTE

REVENUS ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
REVENUS		
Intérêts sur placements à court terme et sur prêts	**1 761 537**	1 823 158
Subvention du gouvernement du Québec	**1 037 634**	1 100 000
Quote-part dans les résultats d'une société en commandite	**152 297**	115 628
	2 951 468	3 038 786
DÉPENSES		
Provision pour pertes sur prêts et sur participations au capital-actions d'entreprises (note 8)	**3 112 689**	1 051 149
Recouvrements de prêts radiés	**(1 378)**	(18 985)
Frais de recouvrements de prêts	**9 354**	773
Frais d'administration (note 12)	**1 379 742**	1 233 184
Intérêts sur emprunt bancaire	**—**	194 219
	4 500 407	2 460 340
REVENU NET (PERTE NETTE)	**(1 548 939)**	578 446

DÉFICIT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
Solde au début	**1 681 285**	2 259 731
Perte nette (revenu net)	**1 548 939**	(578 446)
Intégration le 30 mars de l'excédent de la Société générale du cinéma du Québec (note 2)	**(143 487)**	—
Solde à la fin	**3 086 737**	1 681 285

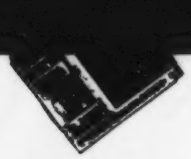

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1988

	1988	1987
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Fonds générés par les opérations (note 13)	**1 446 139**	1 554 707
Variation des actifs et passifs hors liquidités	**13 733**	349 791
Fonds générés par les activités d'exploitation	**1 459 872**	1 904 498
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	**—**	1 000 000
Remboursement d'emprunt bancaire	**—**	(3 000 000)
Fonds absorbés par les activités de financement	**—**	(2 000 000)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements effectués		
Prêts	**(12 122 027)**	(8 921 486)
Acquisitions d'immobilisations	**(33 418)**	(18 679)
Participations au capital-actions d'entreprises	**—**	(739 000)
Prêts convertis en participations au capital-actions d'entreprises	**—**	(895 420)
	(12 155 445)	(10 574 585)
Investissements réalisés		
Remboursement de prêts	**9 015 879**	10 525 457
Aliénation de participation au capital-actions d'entreprises	**—**	125 001
Remboursement du prêt à la société en commandite	**610 000**	885 000
Retraits dans la société en commandite	**381 750**	203 600
Fonds (absorbés) générés par les activités d'investissement	**(2 147 816)**	1 164 473
LIQUIDITÉS GÉNÉRÉES LORS DE L'INTÉGRATION DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CINÉMA	**3 420 421**	—
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	**2 732 477**	1 068 971
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME AU DÉBUT	**2 421 416**	1 352 445
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À LA FIN	**5 153 893**	2 421 416

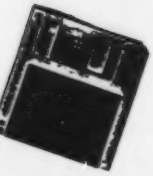

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1988

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société générale des industries culturelles — SOGIC est une compagnie à fonds social constituée par une loi spéciale. La Société a pour objets de favoriser la création et le développement des entreprises culturelles québécoises, de contribuer à accroître la qualité, l'authenticité et la compétitivité de leurs produits ainsi que d'en assurer la diffusion, et de favoriser la création et le développement des entreprises œuvrant entre autres dans les domaines du cinéma, des services de communication et du patrimoine immobilier. La Société exerce depuis le 30 mars 1988 les fonctions et pouvoirs en matière de cinéma qui lui sont conférés par la Loi sur le cinéma (L.R.Q., chapitre C-18.1 et modifications) et exerce aussi, par décret du gouvernement, les fonctions et pouvoirs du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique en matière de promotion des exportations des biens et services relatifs au secteur des industries culturelles.

2. INTÉGRATION LE 30 MARS 1988 DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CINÉMA DU QUÉBEC ET CHANGEMENT DE NOM DE LA SOCIÉTÉ

La Loi modifiant la Loi sur le cinéma et la Loi sur la Société de développement des industries de la culture et des communications (1987, chapitre 71) sanctionnée le 17 décembre 1987 et entrée en vigueur le 30 mars 1988, intègre la Société générale du cinéma du Québec avec la Société de développement des industries de la culture et des communications — SODICC. La Société générale des industries culturelles, en vertu de cette intégration, acquiert les droits de la Société générale du cinéma du Québec et en assume les obligations. De plus, cette loi édicte que cette dernière société est dorénavant désignée sous le nom Société générale des industries culturelles ou sous le sigle SOGIC.
Bilan condensé, extrait des états financiers vérifiés de la Société générale du cinéma du Québec au 29 mars 1988, intégré aux états financiers de la SOGIC :

	$
Actif à court terme	
Liquidités	3 420 421
Autres	137 591
Immobilisations	58 902
	3 616 914
Passif à court terme	
Montants à verser en vertu des programmes d'aide	3 261 857
Autres	211 570
Excédent	143 487
	3 616 914

Compte tenu du peu d'importance, les opérations des 30 et 31 mars 1988 découlant de l'intégration de la Société générale du cinéma du Québec, de même que celles reliées à l'exercice des fonctions et pouvoirs du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique en matière de promotion des exportations de biens et services, seront incluses et présentées avec celles de l'exercice se terminant le 31 mars 1989.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Placements
Participations au capital-actions d'entreprises
L'aide financière accordée par la Société sous forme d'acquisition d'actions est présentée au bilan à la rubrique « Participations au capital-actions d'entreprises ». Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer l'aide ainsi accordée à une entreprise, la perte anticipée est, tout comme dans le cas de l'aide accordée sous forme de prêts, inscrite à la provision pour pertes et imputée aux dépenses.

Participation dans une société en commandite — à la valeur de consolidation
La Société comptabilise sa participation dans une société en commandite à la valeur de consolidation. Selon cette méthode cette participation est inscrite au coût et est augmentée ou diminuée de la quote-part de la Société dans les résultats nets de la société en commandite depuis son acquisition.

Provision pour pertes sur prêts et sur participations au capital-actions d'entreprises
La provision pour pertes sur prêts est établie en évaluant pour chaque prêt présentant des difficultés majeures de perception, la perte anticipée et, pour les autres, en appliquant un taux estimatif selon la durée du retard de paiement afin de couvrir les pertes éventuelles.
Pour les participations au capital-actions d'entreprises, la provision est établie par évaluation de chacune d'elles.

Immobilisations
Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Mobilier de bureau	linéaire	10 %
Équipement	linéaire	20 %
Matériel informatique	dégressif	33 1/3 %
Matériel roulant	dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

Autre élément d'actif
Les frais de mise en œuvre sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Régime de retraite
La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée à l'état des revenus et dépenses.

Conventions comptables en vigueur à compter du 30 mars 1988
Programmes d'aide — dépenses
L'aide financière accordée sous forme de subventions, prêts et participations est comptabilisée aux dépenses à la date de son acceptation formelle par le postulant à l'exception de celle attribuée au titre de prime à la qualité, de prime au succès et d'aide automatique aux entreprises de production qui est comptabilisée à la date où elle est attribuée par la Société.
Lorsque les conditions de l'aide accordée ne sont pas respectées, le redressement de la dépense s'y rapportant est comptabilisé comme annulation de projets dans l'exercice au cours duquel les faits sont déterminés et connus.

Programmes d'aide — revenus
Les retours sur les prêts, les participations et les visas en vertu des programmes d'aide sont inscrits aux revenus au moment de leur encaissement.

4. PRÊTS

	1988			1987
	Prêts	Intérêts courus et échus	Total	Total
	$	$	$	$
Solde au 31 mars	16 422 632	376 131	16 798 763	14 637 709
Provision pour pertes (note 8)	2 237 715	42 139	2 279 854	2 191 472
	14 184 917	333 992	14 518 909	12 446 237

5. PARTICIPATIONS AU CAPITAL-ACTIONS D'ENTREPRISES

	1988	1987
	$	$
Actions ordinaires, au coût	2 909 856	2 909 856
Actions privilégiées, au coût	651 589	651 589
	3 561 445	3 561 445
Provision pour pertes (note 8)	2 500 000	584 000
	1 061 445	2 977 445

6. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE — À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

La Société détient une participation de 50,9 % de l'avoir de la société en commandite « Les Habitations Thibaudeau-Amyot ». Elle détient également une participation de 51 % dans le capital-actions ordinaires de « La compagnie du Porche Inc. » qui agit comme commandité et qui détient 0,2 % de l'avoir de la société en commandite.

	1988	1987
	$	$
Les Habitations Thibaudeau-Amyot, 25 450 unités — au coût	25 450	25 450
Transfert de propriétés immobilières à la valeur attribuée	160 335	130 915
Prêt	—	610 000
	185 785	766 365
Quote-part du bénéfice net depuis la date d'acquisition	422 590	299 713
	608 375	1 066 078
Retraits	585 350	203 600
	23 025	862 478
La compagnie du Porche Inc., 51 actions ordinaires — au coût	51	51
	23 076	862 529

7. IMMOBILISATIONS

	1988			1987
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Mobilier de bureau	81 368	48 727	32 641	32 734
Équipement	63 483	27 882	35 601	29 744
Matériel informatique	13 979	4 659	9 320	—
Matériel roulant	17 998	450	17 548	—
Améliorations locatives	92 054	49 447	42 607	—
Oeuvres d'art	10 184	—	10 184	10 184
	279 066	131 165	147 901	72 662

8. PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET SUR PARTICIPATIONS AU CAPITAL-ACTIONS D'ENTREPRISES

	1988	1987
	$	$
Solde au début	2 775 472	2 411 555
Radiations de l'exercice	1 108 307	687 232
	1 667 165	1 724 323
Provision de l'exercice	3 112 689	1 051 149
Solde à la fin	4 779 854	2 775 472
La provision pour pertes se subdivise comme suit :		
Prêts	2 279 854	2 191 472
Participations au capital-actions d'entreprises	2 500 000	584 000
	4 779 854	2 775 472

9. MONTANTS À VERSER EN VERTU DES PROGRAMMES D'AIDE

Des montants totalisant 430 185 $ inclus dans les montants à verser en vertu des programmes d'aide de 3 261 857 $ ont été attribués pour des nouveaux projets au titre de prime à la qualité, de prime au succès et d'aide automatique aux entreprises de production.
Il existe une probabilité que les nouveaux projets, soumis dans des délais ne devant pas dépasser trois ans par les postulants, ne soient pas acceptés par la Société. En l'occurrence, ce montant pourrait faire l'objet d'ajustement dans les années subséquentes.

10. SUBVENTION REPORTÉE

La Société a reçu au cours de l'exercice une subvention de 30 000 $ du ministère des Affaires culturelles, afin de défrayer les dépenses relatives à une étude sur l'implication culturelle des petites et moyennes entreprises. Au 31 mars 1988, seul un montant de 5 469 $ de cette subvention avait été utilisé laissant un solde reporté de 24 531 $.

11. CAPITAL-ACTIONS

	1988	1987
	$	$
Autorisé :		
200 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé		
195 000 actions	19 500 000	19 500 000

Les actions de la Société font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. En vertu de la loi constitutive de la Société, le ministre des Finances est autorisé à payer à la Société, selon des conditions déterminées par le gouvernement, sur le Fonds consolidé du revenu, le solde des actions non émises.

12. FRAIS D'ADMINISTRATION

	1988	1987
	$	$
Traitements et avantages sociaux	1 021 395	888 344
Honoraires des administrateurs	—	7 750
Honoraires professionnels	26 863	3 628
Voyage, représentation et congrès	44 693	40 923
Loyer	95 850	92 596
Taxes et assurances	21 330	38 093
Entretien et réparations	24 075	10 036
Papeterie et frais de bureau	40 503	48 933
Publicité et promotion	41 688	35 005
Frais de communication	25 366	23 315
Amortissement des immobilisations	17 081	23 135
Amortissement des frais de mise en œuvre	17 605	17 605
Autres frais	3 293	3 821
	1 379 742	1 233 184

13. FONDS GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS

	1988	1987
	$	$
Revenu net (perte nette)	(1 548 939)	578 446
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Provision pour pertes sur prêts et sur participations au capital-actions d'entreprises	3 112 689	1 051 149
Amortissement des immobilisations	17 081	23 135
Amortissement des frais de mise en œuvre	17 605	17 605
Quote-part dans les résultats d'une société en commandite	(152 297)	(115 628)
	1 446 139	1 554 707

14. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

— Le solde des engagements pour prêts et participations non encore déboursés au 31 mars 1988 s'élève à 7,9 millions $ (5,9 millions $ en 1987).

— La Société s'est engagée, en vertu de baux échéant jusqu'en 1994, à verser un montant total de 2 245 875 $ pour des locaux administratifs. Les montants exigibles en vertu de ces baux pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	$
1989	287 707
1990	344 217
1991	348 986
1992	340 909
1993	306 436

Garanties

Au 31 mars 1988, la responsabilité de la Société concernant les garanties bancaires accordées à des emprunteurs s'élève à 1 543 600 $ (90 000 $ en 1987). De plus, la Société a émis en faveur d'emprunteurs des lettres de crédit irrévocables totalisant 1 612 860 $ au 31 mars 1988 (1 500 000 $ en 1987).

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de 1987 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1988.

STATISTIQUES

AUTORISATIONS PAR SECTEUR 1979/80 à 1987/88

	1979/80		1980/81		1981/82		1982/83	
	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$
ARTS D'INTERPRÉTATION	3	238 500 $	11	1 225 000 $	20	1 729 101 $	22	2 199 686 $
AUDIOVISUEL	2	453 610 $	2	400 000 $	6	426 750 $	10	916 000 $
CÂBLODISTRIBUTION							—	0 $
DISQUE	3	600 000 $	3	270 000 $	5	1 555 000 $	5	765 000 $
INFORMATIQUE							1	250 000 $
LIVRE	8	670 000 $	5	997 002 $	9	681 000 $	15	3 182 617 $
MÉDIAS ÉCRITS	1	125 000 $	2	160 000 $	—	0 $	3	78 000 $
MÉTIERS D'ARTS ET ARTS VISUELS	4	147 000 $	7	283 000 $	16	715 304 $	7	342 000 $
PATRIMOINE							1	450 000 $
RADIO							—	0 $
TÉLÉCOMMUNICATIONS							—	0 $
TÉLÉVISION							—	0 $
GRAND TOTAL	21	2 234 110 $	30	3 335 002 $	56	5 107 155 $	64	8 183 303 $

SOMMAIRE DES AUTORISATIONS

au 31 mars 1988

	1979/80		1980/81		1981/82		1982/83	
	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$
CAPITAL-ACTIONS			1	2 $	1	1$	3	510 002 $
GARANTIES DE PRÊT	9	455 500 $	4	290 000 $	8	635 000 $	4	110 000 $
PRÊTS	12	1 778 610 $	25	3 075 000 $	47	4 472 154 $	57	7 563 301 $
PRÊTS PARTICIPANTS								
TOTAL	21	2 234 110 $	30	3 365 002 $	56	5 107 155 $	64	8 183 303 $

1983/84		1984/85		1985/86		1986/87		1987/88		TOTAL	
NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$
24	3 007 926 $	28	2 834 751 $	27	3 427 210 $	32	4 351 000 $	**42**	**6 576 050 $**	209	25 589 224 $
11	1 266 000 $	11	1 813 600 $	8	2 631 682 $	16	2 419 645 $	**14**	**4 694 500 $**	80	15 021 787 $
—	0 $	2	20 020 $	1	20 000 $	—	0 $	**—**	**0 $**	3	40 020 $
5	875 000 $	4	1 120 000 $	3	3 030 000 $	2	340 000 $	**2**	**115 200 $**	32	8 670 200 $
10	1 285 000 $	6	731 00 $	11	1 889 000 $	11	2 318 150 $	**6**	**1 312 000 $**	45	7 785 150 $
9	634 000 $	6	453 000 $	5	703 000 $	5	668 000 $	**7**	**1 280 000 $**	69	9 268 619 $
—	0 $	5	235 000 $	1	175 000 $	1	50 000 $	**3**	**125 000 $**	16	948 000 $
2	226 981 $	4	249 000 $	1	250 000 $	1	80 000 $	**3**	**109 000 $**	45	2 402 285 $
—	0 $	1	76 500 $	1	2 000 000 $	—	0 $	**—**	**0 $**	3	2 526 500 $
—	0 $	—	0 $	—	0$	1	150 000 $	**2**	**280 000 $**	3	430 000 $
—	0 $	—	0 $	1	250 000 $	—	0 $	**1**	**100 000 $**	2	350 000 $
1	3 000 000 $	1	1 333 000 $	1	567 000 $	1	250 000 $	**2**	**1 000 000 $**	6	6 150 000 $
62	10 294 907 $	68	8 865 871 $	60	14 942 892 $	70	10 626 795 $	**82**	**15 591 750 $**	513	79 181 785 $

1983/84		1984/85		1985/86		1986/87		1987/88	
NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$	NBRE	$
1	100 000 $	6	699 021 $	2	1 900 000 $	1	90 000 $		
3	145 000 $	7	1 935 500 $	5	2 100 000 $	1	600 000 $	**3**	**1 692 500 $**
53	9 499 907 $	48	5 371 350 $	48	10 122 892 $	62	8 558 645 $	**78**	**13 599 250 $**
5	550 000 $	7	860 000 $	5	820 000 $	6	1 378 150 $	**1**	**300 000 $**
62	10 294 907 $	68	8 865 871 $	60	14 942 892 $	70	10 626 795 $	**82**	**15 591 750 $**

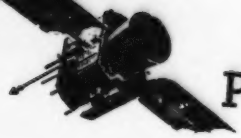

POLITIQUE FINANCIÈRE 1987-88

	A MAINTIEN EN OPÉRATION	B EXPANSION	C DÉVELOPPEMENT	TOTAL
CAPITAUX DE RISQUE	855 000 $ 5,48 %	6 499 396 $ 41,68 %	4 841 500 $ 31,05 %	12 195 896 $ 78,22 %
PRÊTS SUR INVENTAIRES	250 000 $ 1,60 %	720 800 $ 4,62 %	0 $ 0,00 %	970 800 $ 6,23 %
PRÊTS SUR IMMOBILISATIONS ET RECEVABLES	0 $ 0,00 %	2 425 054 $ 15,55 %	0 $ 0,00 %	2 425 054 $ 15,55 %
TOTAL	1 105 000 $ 7,09 %	9 645 250 $ 61,86 %	4 841 500 $ 31,05 %	15 591 750 $ 100,00 %

SOGIC

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DES INDUSTRIES CULTURELLES
QUÉBEC

(L.R.Q., chapitre S-10.01,
tel que modifié par la loi de 1987, c. 71)

1755, boul. René-Lévesque Est
Bureau 200
MONTRÉAL (Québec)
H2K 4P6
(514) 873-7768

Bureau de Québec
20, rue St-Pierre
C.P. 5, Station B
QUÉBEC
G1K 7A1
(418) 643-2581

Octobre 1988
Dépôt légal 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

Conception graphique :
Gauthier et Associés
Designers inc.

Typographie :
Composition Solidaire inc.